

qui dînent à l'école restent une heure à jouer dans la salle de classe, respirant un air souvent impur ; pourquoi n'encouragerait-on pas les professeurs, maîtres et maîtresses, à faire faire par les élèves un patinoir où ils pourraient se délasser durant leurs récréations. L'enlèvement de la neige sur le patinoir, l'arrosage de ce même patinoir sont autant de petits travaux qui leur fourniront l'exercice nécessaire et utile à leur santé.

Pour les saisons d'automne et de printemps, la formation d'équipes de balle au camp et de balle au mur ; pour les jeunes filles le jeu amusant du tennis serait, je crois, tout-à-fait de mise. Je résous de suite une objection que l'on pourrait faire : Qui paiera pour l'achat et l'entretien de ces articles de jeu, tels que balles, filets, raquettes, pelles, etc., etc. ?

Je crois que si le titulaire faisait économiser ses élèves et leur demandait une contribution de 25 sous par an chacun, il pourvoierait amplement à toutes ces petites dépenses. Il y a encore les exercices manuels utiles ; pour ceux, je ne vois rien de plus pratique que le travail dans le petit jardin scolaire.

3

La troisième question posée par monsieur le secrétaire est plutôt pédagogique. L'école ne sera vivante qu'en autant que le maître ou la maîtresse la fera teile. Tout d'abord elle doit être propre et il faut que l'enfant soit habitué à la tenir propre, car ne l'oublions pas, l'école doit tenir place pour l'enfant de la maison paternelle. L'école sera donc gaie et l'enfant aimera aller à l'école en autant que le maître et la maîtresse sauront se faire aimer eux-mêmes de leurs élèves. Le maître en arrivera à ce but en suivant les conseils donnés plus haut à l'article deux.

Pour ce qui est de la calligraphie, je répondrai bien simplement que ni le bureau central ni même l'Ecole normale ne sont assez sévères sur ce point.

Prouvons par un exemple : Un patron demande un employé par voie de journaux, et exige la réponse par lettre. Le lendemain les lettres affluent à son bureau ; il regarde d'abord l'écriture de celui qui offre ses services, si elle n'est pas convenable, il jette tout simplement la lettre au panier. Je sais par ailleurs que dans tous les collèges commerciaux de notre province, l'écriture musculaire est enseignée avec succès. Pourquoi ne ferait-on pas de même dans nos écoles primaires ? Je désire beaucoup que, dans nos écoles primaires, surtout dans les quatre dernières années du cours, au moins un quart d'heure par jour soit employé à la pratique du Penman-ship (écriture musculaire) qui est aujourd'hui l'écriture reconnue par nos maisons de commerce. Il se vend à dix sous des cahiers contenant des photographies des diverses poses du corps ainsi que des modèles pour la pratique des différents mouvements musculaires. Il faut s'intéresser beaucoup à la calligraphie et je désirerais que l'on discute aujourd'hui la chose plus longuement.